

Coorace IDF au service des SIAE



coorace
Île-de-France

Le réseau Coorace a été créé en 1985 pour fédérer les entreprises agissant dans le domaine de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Coorace est devenu en 2020 le réseau des entreprises d'utilité sociale territoriale, avec ses 600 membres (dont 60 en Île-de-France)

Il agit pour renforcer l'épanouissement et la dignité des personnes, leur pouvoir d'agir individuel et collectif, à travers **trois missions principales**.



Coorace représente ses adhérents pour défendre leurs modèles d'insertion. Nous sommes présents à toutes les échelles de la construction de la politique publique, afin de porter notre message.

Nous représentons nos structures auprès des collectivités locales, dans les instances de décision de l'IAE, et au niveau national. Notre travail de plaidoyer permet d'importantes avancées pour le secteur.

Coorace outille techniquement les membres du réseau.

Nous voulons mutualiser des services utiles à la gestion des entreprises d'utilité sociales et territoriales.

C'est pour cela que nous apportons des solutions dans plusieurs domaines (offre de formation, développement économique, valorisation de votre impact social, développement durable, communication...)



Coorace met en réseau ses membres

pour les rendre plus efficaces dans leurs missions : l'échange et la coopération entre les acteurs d'utilité sociale les rend plus forts. C'est pourquoi nous multiplions les opportunités d'échange entre adhérents :

- coopérations autour de projets spécifiques (groupement économiques ou d'employeurs)
- groupes d'échanges de pratiques

	Membre actif	Membre associé *	Non-adhérent
Accompagnements techniques de premier niveau gratuits : Lutte Contre les Discriminations, Evaluation d'Impact, Diagnostic Territorial, Communication	✓	✓	✓
Accompagnements techniques exclusifs : Développement Durable, Qualité et amélioration continue, évaluation d'impact approfondie, Développement économique	✓	✓	
Conseils juridiques à votre service	✓		
Accès aux formations à des tarifs préférentiels	✓		
Accompagnement au développement de vos projets	✓	✓	
Accès à toutes les informations, actualités, utiles à la gestion de votre structure	✓	✓	
Participation aux groupes d'échange de pratiques entre professionnels	✓	✓	
Participation aux rencontres, discussions avec les autres structures	✓	✓	
Participation au projet politique de Coorace, de défense de nos valeurs et de l'IAE	✓	✓	
Participation aux événements nationaux	✓		
Représenter les SIAE au nom de Coorace	✓		

* Depuis 2024, Coorace IDF propose aux structures souhaitant découvrir le réseau de devenir «membre associé» à la délégation régionale. Ce statut permet d'accéder à toute l'offre de service régionale à des fins de découverte et d'acculturation avec le réseau. La structure paie une cotisation à hauteur de 40% de la cotisation qu'elle paierait en tant que membre actif.
Une structure ne peut être membre associé plus d'un an.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Contact : contact@coorace-idf.org

